

FRENCH ASSOCIATION OF ENVIRONMENTAL AND RESOURCE ECONOMICS

ADHESION TRIENNALE 2022-2024 - Membre institutionnel

Les adhésions triennales sont valables pour TROIS années civiles (du 1^{er} janvier de l'année N au 31 décembre de l'année N+2) quelle que soit la date à laquelle elles ont été réglées.

Montant de la cotisation annuelle : **2 800 euros**

Quel que soit le moyen de paiement choisi, remplissez ce bulletin d'adhésion et envoyez-le par email, accompagné de votre logo à afficher sur le site web de la FAERE, à :

Gilles Lafforgue, Trésorier de la FAERE email : adhesions@faere.fr

Vous pouvez effectuer votre règlement :

- soit directement par carte bancaire dans la boutique en ligne du site
- soit par virement bancaire à la FAERE suivant les instructions qui vous seront adressées à réception de ce bulletin d'adhésion et de votre bon de commande.

Les informations relatives à l'institution (affichées sur le site dans l'annuaire des membres, sauf mention contraire)

NOM DE L'INSTITUTION :

Acronyme :

Type d'institution : Laboratoire de recherche / Université / Grande école / Entreprise privée / Entreprise publique /

Domaine d'activité :

Responsable:

Adresse électronique de contact :

Numéro de téléphone de contact (affiché / NON affiché):

Page ou site internet :

FAERE

Courriel : adhesions@faere.fr Site internet: www.faere.fr

Conformément à l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un libre droit d'accès et de rectification aux informations contenues dans ce questionnaire.